

**CHALLENGE ASA PAYS DE DIEPPE**  
**du 16 septembre 2024 au 14 septembre 2025**

**I. Rallye, Côte & Slalom**

**Barème d'attribution des points :**

Classement	Général			Groupe			Classe		
	CF	National	Régional	CF	National	Régional	CF	National	Régional
1	25	14	10	20	16	10	18	12	8
2	20	12	8	18	14	9	16	10	7
3	15	10	6	16	12	8	14	8	6
4	12	9	5,5	14	10	7	13	7	5
5	10	8	5	12	9	6	12	6	4,5
6	9	7	4,5	10	8	5	11	5	4
7	8	6	4	9	7	4	10	4	3,5
8	7	5	3,5	8	6	3	9	3	3
9	6	4	3	7	5	2	8	2	2,5
10	5	3	2,5	6	4	1	7	1	2
+ de 10	3	2	1	4	2	1	5	1	1

- une épreuve organisée par l'ASA : Points x 2
- une épreuve Internationale : Points « National » x2
- une épreuve 2e Div: Points « National » x 1,5 (sauf rallye de Dieppe x2)

**En cas d'abandon :**

- Départ en Rallye 2 : 5 points (la moitié des points seront attribués en cas d'un second abandon, soit 2,5 points)
- 1 point attribué pour un régional
- 2 points attribués pour un national, un 2e Division ou un Championnat de France

**II. Circuit**

Le barème est identique à la catégorie « Rallye, Côte & Slalom ». Les points seront attribués sur l'année civile.

**III. Drift/ Folcar / Rallycross**

Les points seront attribués sur les manches qualificatives ; ils seront calculés selon le nombre de qualifiés et dans l'ordre inverse du classement.

Ex : Si 20 qualifiés, le 1er aura 20 points et le 20e aura 1 point.

**IV. Commissaires**

**Attribution des points :**

- Épreuves internationales (WRC, ERC, Grand Prix F1, Dakar, 24H du Mans) : 15 points
- Épreuves du Championnat de France : 10 points
- Épreuves du Championnat de France 2e Division : 8 points
- Rallyes nationaux : 6 points
- Côte/Slalom/Circuit en National : 4 points
- Rallyes régionaux : 3 points
- Côte/Slalom/Circuit en Régional : 2 points

Les points seront doublés sur une épreuve de l'ASA.

**ATTENTION: Pour faire partie du challenge, vous devez nous retourner la fiche d'épreuves remplie avant le 1er octobre 2025 et nous fournir une preuve de votre participation.**

**V. Catégories**

- Pilotes Modernes
- Copilotes Modernes
- Pilotes VHC
- Copilotes VHC
- Féminines
- Juniors
- Côte & Slalom
- Circuit
- Commissaires

## VI. Remarques

- Si un licencié participe à une ou plusieurs épreuves dans différentes catégories, celui-ci sera récompensé dans la catégorie où il aura le plus de points.
- Les points seront cumulés à partir de 15 points dans chaque catégorie

## VII. Finale

- Aucun point ne sera attribué aux licenciés participants à une finale.
- Seul les finalistes qualifié(e)s se verront remettre une récompense.

## VIII. Récompenses

Le comité directeur de l'ASA a alloué un budget pour la remise des prix, ce budget est divisé par le nombre total des points des différents classements. Cette somme trouvée sera multipliée par le nombre de points par licencié.

### **ATTENTION:**

- Le budget sera différent tous les ans suivant les bénéfices réalisés sur nos différentes manifestations.
- En dessous de 15 points, un cadeau vous sera remis.

ASA  
PAYS  
DIEPPE

Le 16 septembre 2024

